



FICHE DE DONNEES DE SECURITE
ARDEX RG Cleaner

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ARDEX RG Cleaner

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit de nettoyage.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur ARDEX GmbH
Friedrich-Ebert-Strasse 45
D 58453 Witten-Annen
Tel.: 0049 (0)2302/664-0
Fax: 0049 (0)2302/664-355
E-Mail: sicherheitsdatenblatt@ardex.de

Personne À Contacter M. Matthey, Dept. QSU

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+49 (0) 761 / 19 240 (Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg, D)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Met. Corr. 1 - H290
Pour l'homme	Skin Corr. 1A - H314
Pour l'environnement	Non classé.

Classification (1999/45/CEE)

C;R35.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient HYDROXYDE DE SODIUM
Kaliumhydroxid

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008



Mention D'Avertissement Danger

Mentions De Danger

H290
H314

Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils De Prudence

P102
P501

Conserver hors de la portée des enfants.
Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale.
Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation régionale.
Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation nationale.
Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation internationale.

ARDEX RG Cleaner

Conseils De Prudence Supplementaires

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P260	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P303+361+353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

HYDROXYDE DE SODIUM	> 1 - > 2 %
No CAS : 1310-73-2	No CE : 215-185-5
Numéro D'Enregistrement: 01-2119457892-27-xxxx	
Classification (CE 1272/2008) Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1A - H314 Eye dam. 1 - H318	Classification (67/548/CEE) C;R35
Kaliumhydroxid	> 2 - > 5 %
No CAS : 1310-58-3	No CE : 215-181-3
Numéro D'Enregistrement: 01-2119487136-33-xxxx	
Classification (CE 1272/2008) Met. Corr. 1 - H290 Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1A - H314 Eye dam. 1 - H318	Classification (67/548/CEE) C;R35 Xn;R22
PROPANE-2-OL	> 1 - > 5 %
No CAS : 67-63-0	No CE : 200-661-7
Numéro D'Enregistrement: 01-2119457558-25-xxxx	
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R36 R67
quartäres C12-14 alkylmethylaminethoxylatmethychlorid	1-3 %
No CAS :	No CE :
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye dam. 1 - H318	Classification (67/548/CEE) Xi;R41.

ARDEX RG Cleaner

Trinatriumnitritriacetat	> 1 - > 5 %
No CAS : 5064-31-3	No CE : 225-768-6
Classification (CE 1272/2008) Eye dam. 1 - H318	Classification (67/548/CEE) Xi;R41.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Informations générales

Consulter un médecin si les troubles persistent.

Inhalation

Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer.

Ingestion

Consulter immédiatement un médecin ! Rincer soigneusement la bouche. Ne pas faire vomir. Ne rien donner à boire si la victime est inconsciente.

Contact avec la peau

Laver soigneusement la peau pendant plusieurs minutes avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment immédiatement à l'eau claire pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. En cas d'irritation prolongée, se rendre aux urgences et apporter cette fiche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Informations générales

La gravité des symptômes décrits varie en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

L'eau pulvérisée, la mousse, la poudre ou le dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Un feu ou une haute température créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, des gants et des lunettes de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber les déversements avec une matière absorbante adéquate.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C.

Critères De Stockage

Lagerklasse: 8A

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
HYDROXYDE DE SODIUM	VLEP		2 mg/m3			
Kaliumhydroxid	VLEP				2 mg/m3	
PROPANE-2-OL	VLEP			400 ppm	980 mg/m3	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

DIPROPYLENE GLYCOL MONOMETHYL ETHER (CAS: 34590-94-8)

DDSE				
Consommateur	Dermique	Long terme	Effets systémiques	15 mg/kg/jour
Consommateur	Inhalation.	Long terme	37, 2	mg/m3
Industrie	Dermique	Long terme	Effets systémiques	65 mg/kg/jour
Industrie	Inhalation.	Long terme	Effets systémiques	310 mg/m3
CPSE				
Eau douce	19	mg/l		
Eau de mer	1, 9	mg/l		
Sédiment (eau douce)	70, 2	mg/kg		
Sédiment (eau de mer)	7, 02	mg/kg		
ITER	4168	mg/l		

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Mesures d'ingénierie

Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée.

Protection respiratoire

Porter un appareil de protection respiratoire avec filtre combiné (filtre contre poussières et gaz).

Protection des mains

Porter des gants de protection et des lunettes de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Gants en caoutchouc nitrile, PVA ou Viton sont recommandés.

Protection des yeux

Porter des lunettes de protection bien ajustées et étanches ou un masque facial.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

ARDEX RG Cleaner

Protection de la peau
Porter une combinaison de protection.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Jaune.
Odeur	Aucune odeur caractéristique.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)	Non déterminé.
Point de fusion (°C)	Non déterminé.
Densité relative	1, 1 20°C
Densité Volumique	Non déterminé.
Pression de vapeur	3000 hPa 50°C
Taux d'évaporation	Non déterminé.
Valeur pH, Solution Concentrée	14
Point d'éclair (°C)	61 °C

9.2. Autres informations

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune condition particulière n'est susceptible de donner lieu à une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucunes dans les conditions normales.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Contact avec la peau
Corrosif. Un contact prolongé peut entraîner de graves lésions du tissu.
Contact avec les yeux
Risque de lésions oculaires graves.

Informations toxicologiques relatives aux ingrédients.

Kaliumhydroxid (CAS: 1310-58-3)

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

HYDROXYDE DE SODIUM (CAS: 1310-73-2)

ARDEX RG Cleaner
DIPROPYLENE GLYCOL MONOMETHYL ETHER (CAS: 34590-94-8)

Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë (DL50 orale)

5135 mg/kg Rat

Toxicité aiguë (DL50 dermique)

> 13000 mg/kg Lapin

Toxicité aiguë (CL50 par inhalation)

> 500 mg/l (vapeurs) Rat

quartères C12-14 alkylmethylaminethoxylatmethychlorid

Trinatriumnitritriacetat (CAS: 5064-31-3)

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Informations écologiques relatives aux ingrédients.

DIPROPYLENE GLYCOL MONOMETHYL ETHER (CAS: 34590-94-8)

CL 50, 96 H, Poisson, mg/l

> 10000

Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l

1919

Ci 50, 72 H, Algue, mg/l

> 969

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Aucunes informations disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Sin datos disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Non disponible.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Classification Dechets

06 02 04

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN) 1719

No. UN (IMDG) 1719

No. UN (ICAO) 1719

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (Potassiumhydroxide, SODIUM HYDROXIDE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ARDEX RG Cleaner

Classe ADR/RID/ADN	8
Classe ADR/RID/ADN	Classe 8 - Matières corrosives.
No. D'Étiquette ADR	8
Classe IMDG	8
Classe/Division ICAO	8
Étiquettes De Transport	



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	II
Groupe d'emballage IMDG	II
Groupe d'emballage ICAO	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-A, S-B
Code Hazchem	2R
No. De Danger (ADR)	80
Code restriction de tunnel	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Commentaires De Mise À Jour

Première édition.

Émise Par Herr Matthey, Abt. QSU
Manager für Sicherheit, Gesundheitsschutz und Umwelt

Date 11/06/2016

Phrases - R (Texte Intégral)

R11	Facilement inflammable
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R35	Provoque de graves brûlures.
R36	Irritant pour les yeux.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

ARDEX RG Cleaner

Mentions De Danger Completes

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.